

ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA12 26 0019

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution CA12 26 0019 lors de sa séance tenue le 16 janvier 2012, relativement à un projet particulier autorisant :

- La démolition d'un immeuble industriel et la construction d'immeubles résidentiels au 5332-5334, 12^e Avenue.

Une assemblée publique de consultation sera tenue concernant ce projet de résolution, le 6 février 2012 à 17h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera ce projet de résolution, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la zone 0652, de même que les zones qui lui sont contiguës. Le périmètre de l'ensemble de ces zones est délimité par le plan figurant ci-dessous :



Le projet de résolution CA12 26 0019, ainsi que l'illustration de la zone visée et de ses zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 24 janvier 2012